

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 5

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

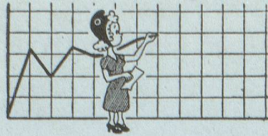
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Référendum. — Les résultats du référendum ont été accueillis avec une vive satisfaction par les milieux économiques. Certes, l'efficacité de la nouvelle constitution dépendra de l'usage qui en sera fait et des hommes qui l'appliqueront. Mais la France a désormais la possibilité d'échapper aux crises incessantes du pouvoir et d'obtenir la continuité dans la direction de ses affaires. Si les difficultés héritées du passé n'ont rien perdu de leur acuité, le gouvernement dispose maintenant des moyens appropriés pour opérer le redressement nécessaire de la situation économique et financière.

CONJONCTURE INDUSTRIELLE

Après les vacances. — La rentrée des congés payés s'est effectuée dans des conditions relativement encourageantes. Toutefois la situation économique française présente de nombreux aspects contradictoires. Le ralentissement du rythme antérieur de l'expansion semble devoir persister sans que cette évolution prenne des proportions alarmantes. L'industrie houillère éprouve certaines difficultés par suite de l'accroissement des stocks sur les carreaux des mines, encore que la situation soit à cet égard en France beaucoup moins sérieuse qu'elle ne l'est en Belgique et en Allemagne. La sidérurgie dispose de commandes en carnet qui lui assurent une activité suffisante. Les industries chimiques sont toujours en pleine expansion. Dans l'industrie du matériel mécanique, on ne prévoit aucun ralentissement de l'activité. Dans l'industrie électrique, la demande reste considérable, sauf en ce qui concerne certains appareils ménagers. Dans l'industrie automobile, les ordres à l'exportation ne marquent aucune tendance à fléchir. Par contre, les industries textiles continuent à souffrir d'une stagnation, sinon d'un léger ralentissement.

SITUATION AGRICOLE

Les récoltes. — Le mauvais temps de l'été a compromis certaines récoltes. C'est le cas pour le blé. Alors qu'on s'attendait à une belle récolte de blé, d'une importance analogue à celle de l'an dernier, soit 110 millions de quintaux, la dernière évaluation officielle ne prévoit que 94 millions. En outre, la qualité est souvent médiocre. Cette diminution de la récolte ne compromet pas le ravitaillement du pays, mais elle aura inévitablement des répercussions sur le pouvoir d'achat de la masse des agriculteurs. Pour les autres récoltes, les perspectives sont variables : si celle des pommes de terre s'annonce inférieure à celle de 1957, en revanche la récolte de betteraves est satisfaisante. Les ressources en légumes et fruits d'automne paraissent devoir être abondantes. Pour la vigne, après la désastreuse

année 1957 qui n'avait produit que 33 millions d'hectolitres (contre 51 millions en 1956), les pronostics sont plus favorables. La production de vin atteindrait 46 millions d'hectolitres. En ce qui concerne le lait et la viande, leur production ne devrait pas se ressentir des intempéries. Sans être particulièrement abondante, la production agricole de cette année semble devoir être suffisante pour assurer le succès de la politique de stabilisation des prix.

Diminution du déficit. — L'amélioration de la balance commerciale de la France a persisté en août. Les échanges avec les pays étrangers ont fait apparaître un déficit de seulement 25,7 milliards contre 27,9 milliards en juillet et 43,1 milliards de moyenne mensuelle pendant le premier semestre.

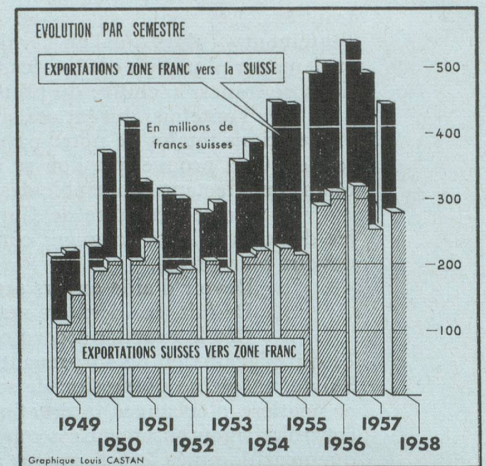
Le redressement résulte en grande partie d'une diminution des importations. Il correspond à un retour à la normale après les achats spéculatifs antérieurs plutôt qu'à une contraction des approvisionnements de la part des industriels prévoyant un recul de la conjoncture. Il n'en reste pas moins que le mouvement des exportations est très insuffisant.

Vers l'équilibre. — Les opérations de la France à l'Union européenne de paiements pendant le mois de septembre se sont pratiquement équilibrées. Toutefois, en raison de la remise à la disposition des établissements bancaires des devises qu'ils avaient antérieurement à avancer (« dératissage »), les comptes officiels se traduisent par un déficit de 24,1 millions de dollars contre un déficit de 23,6 millions en août et de 28,6 millions en juillet.

Nouvelles mesures. — Le gouvernement est en train d'entreprendre une réforme de la construction dont l'objet est d'obtenir une sensible augmentation du nombre de logements locatifs tout en engageant moins les finances publiques. A cet effet est prévue la création de « Sociétés immobilières conventionnées » qui financeront la construction et la gestion d'immeubles locatifs à usage d'habitation. L'État leur apportera de larges garanties. Les loyers de ces immeubles seront libres et l'État garantira les sociétés contre les conséquences de mesures législatives ou autres qui les priveraient du droit de percevoir l'intégralité des loyers fixés par la convention. En outre, diverses exonérations fiscales sont prévues. Finalement, l'actuel système de primes sera remplacé par des bonifications d'intérêts qui ramèneront le taux des prêts à 2,75-3,75 p. 100.

COMMERCE EXTÉRIEUR

GRAPHIQUE DU COM



Graphique Louis CASTAN

U. E. P.

POLITIQUE DE LOGEMENT

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon.	9 oct. 3.370	11 sept. 3.480	10 oct. 3.820
Cours fr. s. marché parallèle. . .	9 oct. 105	11 sept. 105,25	10 oct. 106
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	3 oct. 417	5 sept. 414	4 oct. 509
Ind. prod. ind. (1952 = 100)	août 103	juil. 148	août 99
Ind. sal. hor. ouv. métall. rég. paris. (1949 = 100)	juil. 261	juin 261	juil. 236
Ind. prix de gros (1949 = 100)	sept. 166,1	août 167,3	sept. 150,3
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	sept. 120,6	août 120,1	sept. 104,7
Transports commerc. (mio. t.)	juil. 17,4	juin 18,1	juil. 18,2
Voyageurs (millions)	juil. 46,8	juin 46,2	juil. 46,1
Ind. vol. import. (1938 = 100)	juil. 170	juin 184	juil. 144
Ind. vol. export. (1938 = 100)	juil. 235	juin 233	juil. 180
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$)	sept. -24,1	août -23,6	sept. -29,6

EN QUELQUES LIGNES

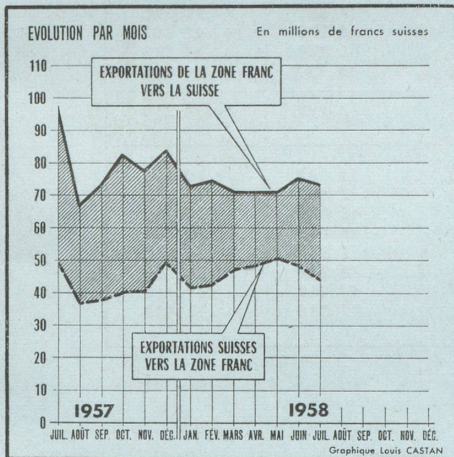


SUISSE

SITUATION ÉCONOMIQUE

Concurrence à l'étranger. — Au cours du discours qu'il a fait à la journée officielle au Comptoir Suisse de Lausanne, le Président de la Confédération a bien souligné que, si la situation économique de notre pays n'est plus ce qu'elle était il y a deux ans, le recul d'activité enregistré dans quelques branches économiques, notamment dans l'industrie de la construction, n'a pas l'ampleur que l'on craignait au début. Cependant, nos industries rencontrent de plus en plus de concurrence à l'étranger; aussi est-il nécessaire d'améliorer ce qui n'est pas compatible avec une réduction du travail hebdomadaire à 44 heures, qui menacerait en outre de troubler la paix du travail. Ceci s'applique particulièrement à l'agriculture dont la production doit être aménagée aussi rationnellement que possible.

MERCE FRANCO-SUISSE



COMMERCE EXTERIEUR

Résultats d'août.

— En août, les importations ont atteint 563,9 contre 620,8 millions de francs en juillet et 656,4 millions en août 1957, alors que les exportations

ressortent à 490,8 contre respectivement 578 et 505,9 millions de francs. La balance commerciale pour le mois d'août 1958 boucle donc par un solde passif de 73,1 millions de francs contre des soldes passifs de 42,8 millions en juillet et de 150,5 millions en août 1957. Au cours des huit premiers mois de 1958, les importations ont atteint 4.874,5 millions contre 5.763,1 millions de francs durant la période correspondante de 1957, alors que les exportations ressortent à 4.238,9 contre 4.344 millions, soit un solde passif de 635,5 millions contre un solde passif de 1.418,8 millions.

U. E. P.

Solde actif en août. — Le décompte avec les pays membres de l'U. E. P. fait ressortir pour le mois d'août un solde actif de 16,3 millions de francs pour la Suisse. La Suisse ayant réglé ses soldes passifs précédents entièrement en or ou en dollars, elle recevra — comme pour le mois de juillet qui avait déjà bouclé par un solde actif — le montant intégral de son excédent d'août en or ou en dollars également.

FINANCES

Recettes fiscales et compte financier de la Confédération.

— Les recettes fiscales de la Confédération ont atteint pour le premier semestre de 1958 1,28 million de francs contre 1,06 million pour la période correspondante de 1957. Les recettes du 2^e trimestre se situent à elles seules à 762,8 millions de francs contre 547,2 millions l'année précédente.

Dans l'ensemble, le compte financier de la Confédération fait ressortir pour le 2^e trimestre des recettes de l'ordre de 869 millions de francs contre 625 millions l'année précédente, alors que les dépenses ont augmenté à 575 contre 484 millions

de francs. L'excédent du compte financier était pour cette période supérieur à celui du 2^e trimestre de 1957 (141 millions).

Semaine de 44 heures. — L'Union syndicale suisse a pris position au sujet de l'initiative des Indépendants pour l'introduction de la semaine de 44 heures et a décidé de la combattre et de lancer pour sa part une autre initiative prescrivant la réalisation progressive des 44 heures dans l'industrie, l'artisanat, le commerce et les administrations et entreprises publiques. Les syndicats chrétiens-nationaux ont également décidé de s'opposer, pour des raisons économiques et de principe, à l'initiative des Indépendants, bien qu'ils estiment qu'une réduction de la durée du travail soit nécessaire pour des raisons sociales et culturelles.

INITIATIVES SOCIALES

Société suisse des Industries chimiques. — Dans son rapport concernant l'exercice 1957-1958, la Société suisse des Industries chimiques souligne que l'année dernière, la part de l'industrie chimique au total des exportations suisses se situant à 6,7 milliards de francs a été de 16,6 % contre 16,3 % l'année précédente. Les livraisons de produits chimiques aux 16 pays membres de l'O. E. C. E. (sans les différentes zones monétaires) ressortent à 554 millions de francs, soit 50 % du total des exportations de l'industrie chimique. L'Allemagne occidentale occupe la première place parmi les principaux clients, suivie de la France, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Belgique. Les importations de produits chimiques ont atteint 672 millions de francs, soit 8 % du total des importations suisses, nos principaux fournisseurs étant l'Allemagne occidentale la France et la Grande-Bretagne.

INDUSTRIE CHIMIQUE

Prestige de la montre suisse. — Certains affirment dans le pays que la montre suisse est désormais détrônée au profit de la production étrangère, ce qui donne à ses concurrents des slogans tout faits qu'il peut devenir difficile de combattre s'ils sont habilement exploités. En réalité, selon la plus récente statistique disponible, la production mondiale en 1956 fut de 81,5 millions de pièces et celle de la Suisse de 41 millions, soit 50 % tout comme auparavant, et non pas 33 % comme on l'affirmait récemment à tort. Entre 1937 et 1956, la production horlogère mondiale a augmenté de 70 % et celle de la Suisse de 69 %; elle a donc gardé ses positions. Enfin, si l'on ne considère que les montres exportées dans les pays non producteurs, la Suisse tient un rang très honorable avec 85 %, tous les autres producteurs ensemble représentant 15 %.

HORLOGERIE

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	7 oct. 31,25	8 sept. 32	8 oct. 34
Cours billet 100 fr. f.	7 oct. 0,94	8 sept. 0,93 1/2	8 oct. 0,94
Indice général actions	sept. 425,7	août 411,2	sept. 357,1
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	2 ^e trim. 117	1 ^{er} trim. 125	2 ^e trim. 139
Ind. prix de gros (1939 = 100)	sept. 214,9	août 215,9	sept. 222,7
Ind. prix cons. fam. (1939 = 100)	sept. 182,9	août 182,6	sept. 179,9
Indice salaires horaires réels (1939 = 100)	2 ^e trim. 108,5	1 ^{er} trim. 108,0	2 ^e trim. 105,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio det.)	juil. 2,09	juin 2,02	juil. 2,41
Voyageurs (millions)	juil. 18,2	juin 17,6	juil. 19,0
Ind. import. (1949 = 100)	sept. 192	août 182	sept. 198
Ind. export. (1949 = 100)	sept. 207	août 174	sept. 197
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio S)	sept. -5,8	août +3,7	sept. -6,5